



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU
PROVENÇAL
REGION GRAND EST
COMITE DU HAUT-RHIN**

SIEGE SOCIAL: UCDS (Union des Comités Départementaux Sportifs du Haut-Rhin)
3, rue de Thann - 68200 MULHOUSE
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022
du 21 janvier 2023

Comité CD68 :

Présents : Messieurs MAURER Pierre, ROMBACH Mickaël, RABELLINO Michel, monsieur RIEGERT Julien et RAY Lionel.

Mesdames LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle et WIEBELSKIRCHER Monique.

Excusée : Madame ROMBACH Estelle.

Sociétés présentes :

Pétanque Club Cernay les Cigognes, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, Pétanque Club de Rhodia, Cercle Bouliste d'Illzach, Club Bouliste Ludovicien, Amicale Boules Munster, Pétanque Club Sausheim, Pétanque Club Wittelsheim, Pétanque Club Biesheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club Fessenheim, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, Pétanque Club du Rhin, Pétanque Loisirs Les Acacias Altkirch, FC Guebwiller Pétanque, La Boule 2000, Pétanque Club Vieux-Thann, l'Union Bouliste Mulhousienne, La Boule de Bart' et Club Bouliste Durmenach.

Société excusée :

Pétanque Club de Froeningen.

Sociétés invitées :

La Boule Kembroise, Club de boules de Rixheim et Pétanque Club de Sierentz.

Le Président, monsieur MAURER Pierre, ouvre la séance à 9h10. Bienvenue à toutes et à tous à cette assemblée générale 2022.

Avant de la démarrer, je voudrais que l'on marque une minute de silence pour tous ceux et celles qui nous ont quittés en cette année.

Je remercie le PC Sausheim pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Enfin, je voudrais vous saluer vous, présidents ou représentants du club qui êtes venus nombreux à notre assemblée générale.

Le quorum est atteint et le collège électoral est arrêté à 48 voix, la majorité absolue sera de 25 voix.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président, monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Le comité départemental est particulièrement heureux de vous retrouver aussi nombreux pour notre AG au terme d'une saison entière de pétanque qui a été riche et dynamique en événements.

Dynamique elle l'a été au niveau du cd que ce soit en termes de réunion CD, réunion grand Est, de fonctionnement en binôme efficace au soutien des clubs, que ce soit au niveau des responsables de commissions, laissez-moi dire grand bravo à l'implication de tous les membres du cd.

Dynamique elle l'a été au niveau des clubs, votre présence aussi nombreuse aujourd'hui est un témoignage de l'intérêt que vous portez à votre discipline.

Dynamique elle l'a été car 4 CLUBS ONT REJOINT LA fédération en 2022...

Dynamique elle l'a été car nous sommes passés de 839 licenciés à 1042 soit quasiment 203 licenciés en plus d'une année sur l'autre, on retrouve cette progression dans toutes les catégories : Jeunes Séniors, Vétérans, Féminines.

Dynamique elle l'a été en termes de participation dans nos concours 55 ANS ET PLUS qui plaisent vraiment beaucoup.

Dynamique elle l'a été car le championnat des clubs n'a jamais eu autant de participants.

Dynamique elle l'a aussi été au niveau du provençal.

Dynamique ont été nos commissions, au niveau des jeunes un travail énorme a été fait. Au niveau des arbitres on sent également ce dynamisme avec un groupe d'arbitre plutôt élevé par rapport à la taille du département.

Si elle a été dynamique, elle a été riche en évènements : de mars à début novembre nous avons eu de belles compétitions et quelques très beaux résultats : je pense aux 5 jours de la semaine de MULHOUSE qui sont votre succès à vous aussi, à quelques beaux succès sportifs que Chantal vous relatera... Même si on en espère encore davantage...

Tournons-nous à présent sur 2023 qui a d'ores et déjà commencé :

Un préambule : continuons à travailler ensemble et solidairement avec un intérêt général qui doit prévaloir sur les intérêts particuliers, une solidarité entre membres du cd, une solidarité entre le cd et les clubs, une solidarité entre tous les présidents de clubs. Le bénévolat est suffisamment compliqué pour que ces valeurs nous aident à avancer ensemble...

2023 sera marqué par l'intégration de 3 nouveaux clubs que nous soutiendrons.

2023 pourrait nous permettre de franchir la barre des 1 100 licenciés avec toutes les conséquences qui en découlent.

2023 nous fait intégrer de nouvelles compétitions : Championnat de tir de précision, championnat triplete mixte, coupe de France des clubs jeu provençal.

2023 nous oblige à réussir les compétitions qui marchent : les concours de nos aînés, les nationaux de la semaine Mulhousienne, nos championnats départementaux et nous soutiendrons le CBI dans l'organisation des championnats Grand Est qui auront lieu fin mai et qui réjouissent nos joueurs. Nos championnats des clubs pour lesquels 120 équipes sont engagés devront également être suivi de près.

Formulons enfin quelques vœux : un beau résultat au France pour une de nos équipes, un titre Grand Est que nous attendons, la réussite de nos équipes engagées en CNC, des commissions qui continuent à bien fonctionner, l'activation de la commission féminines et le plaisir de nous retrouver ensemble pour faire avancer la pétanque dans le Haut-Rhin.

Merci pour votre attention

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Madame LEQUERTIER Chantal propose de ne pas le relire. Il n'y a aucune modification à y apporter et le PV est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2022

La secrétaire, madame LEQUERTIER Chantal, prend la parole.

Bonjour, avant de faire le point sur la saison écoulée, je tiens tout d'abord à remercier les Présidents, les Présidentes, les arbitres, les bénévoles, les membres des commissions et du comité pour leur disponibilité tout au long de cette année. Cette année 2022 fut une année très riche en évènements sportifs, tous les championnats départementaux en triplete, en doublette et individuel ont été organisés, avec une nouveauté le premier championnat départemental triplete mixte, ainsi que la coupe de France, la coupe des sociétés, la coupe d'Alsace, la coupe Grand Est, la semaine Mulhousienne avec 2 nouvelles compétitions, le 1^{er} National jeunes et le 1^{er} Grand Prix départemental, en plus du Grand Prix des aînés, du National Senior et féminin

Mulhousien et le championnat des clubs dans toutes les catégories. Je reviendrai sur les résultats et les classements quand nous ferons le bilan sportif et le palmarès de la saison.

La vie dans les clubs a pu reprendre normalement après deux années de crise sanitaire.

De belles compétitions ont été proposées, ce qui a permis aux joueurs et aux joueuses de se retrouver sur les terrains et de faire quelques belles parties de pétanque.

Le comité est resté à l'écoute de tous les dirigeants et joueurs, et continue de construire sa politique sportive en tenant compte des différentes remarques et propositions mais en restant en accord avec les directives fédérales.

En 2022, le CD68 a réalisé les actions suivantes :

- 6 réunions du comité constructives grâce à la bonne entente et à la solidarité entre les membres,
- 3 réunions de la commission des arbitres,
- 2 réunions des présidents,
- la coordination des journées de CRC, CRC-F, CRC-V et CRC-JP avec les membres des clubs concernés et le CD67,
- l'accompagnement des équipes qualifiées aux championnats de France,
- des aides à la tenue de la table de contrôle lors des compétitions,
- l'organisation du 1^{er} National Jeunes, du 3^{ème} Grand Prix des Aînés, du 1^{er} Grand Prix départemental tête à tête, le 18^{ème} National Mulhousien et le 13^{ème} National Féminin qui sont des rendez-vous incontournables et de très belles réussites fin août avec l'aide de tous les bénévoles du CD68 qui sans eux rien ne pourraient se faire. Les cinq compétitions seront reconduites en 2023, avec un soutien de la ville de Mulhouse et de m2a, de la Fédération, de la Communauté Européenne d'Alsace, du Grand Est et des bénévoles de vos clubs.
- l'organisation du repas des bénévoles en remerciement pour leur aide lors du National de Mulhouse,
- la transmission des résultats à la presse par l'intermédiaire de monsieur RUMMELHARD Richard qui est présent sur toutes les grandes compétitions et que nous remercions pour son implication.

Toutes ces actions impliquent que les membres du CD68 soient présents et demandent une grande somme d'énergie.

De plus le CD68 a soutenu, encouragé et aidé les sociétés à organiser :

- les concours 55 ans et plus,
- les championnats départementaux,
- les championnats régionaux des clubs senior, féminin, vétérans, jeu provençal et jeunes, où 8 équipes seniors, 4 équipes féminines, 4 équipes vétérans, 1 équipe en provençal et 2 équipes jeunes étaient engagées.
- les championnats des clubs départementaux senior, féminin, vétérans et jeu provençal qui sont un succès avec une participation de 39 équipes réparties dans les 3 divisions chez les seniors, 13 équipes féminines, 27 équipes vétérans réparties dans 2 divisions, 8 équipes en division 1 et 19 équipes en division 2 réparties dans 2 groupes, et 6 équipes en provençal. Chaque équipe engagée a donné le meilleur afin de progresser dans sa propre division.
- le concours des dirigeants.

Le comité remercie toutes les sociétés qui ont contribué à la bonne organisation de toutes ces compétitions.

En ce qui concerne les résultats sportifs au niveau régional et départemental de l'année, nous reviendrons dessus lors de la lecture du palmarès.

Nous noterons ici les très bons résultats des joueurs et joueuses des clubs Haut-Rhinois au niveau national en championnat des clubs, la montée de l'équipe 1 féminine d'Illzach en National 1, le maintien des équipes de Colmar 1 et Illzach 1 senior en CNC3. Malheureusement, l'équipe de Wittelsheim 1 est relégué en CRC. Aux championnats de France, très belle performance de l'équipe des vétérans qui s'incline en 1/8^{ème} de finale, le 16^{ème} de finale de la doublette Jeu Provençal, les 32^{ème} de finale pour la triplète féminine et la doublette mixte et les 1/2 finales de la coupe de l'avenir pour l'équipe des minimes. Toutes les autres équipes qualifiées ne sortent pas des poules.

Pour les concours 55 ans et +, la participation était très bonne, 465 joueurs ont joué.

Le CDC et le CRC-Vétérans restent un succès.

Tous les concours et championnats inscrits au calendrier ont été tenus.

Nous comptons 1042 licenciés en 2022 répartis dans 21 sociétés, soit une augmentation de 203 licenciés par rapport à 2021. Cette année 4 nouvelles sociétés ont rejoint le CD68. Le nombre de licenciés a augmenté dans toutes les sociétés.

Comparatif 2020/2021/2022

Club	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Différence (2022-2021)
PETANQUE CLUB VIEUX THANN	0	0	25	25
UNION BOULISTE MULHOUSIENNE	0	0	15	15
PC LES CIGOGNES	56	36	38	2
PC ST MARTIN	95	86	99	13
PC GUEBWILLER	44	37	39	2
RHODIA CLUB PETANQUE	126	129	139	10
CB ILLZACH	287	248	273	25
CB LUDOVICIEN	40	34	39	5
AB MUNSTER	35	41	52	11
PC RHIN	23	13	24	11
PC SAUSHEIM	31	31	41	10
PC FROENINGEN	0	0	4	4
PC WITTELSHEIM	33	26	34	8
PC BIESHEIM	14	9	16	7
PC ISSENHEIM	32	26	31	5
CB DURMENACH	0	0	8	8
PC FESSENHEIM	41	38	49	11
MPSL	29	18	33	15
BOULE 2000	28	38	45	7
LA BOULE DE BART'	14	11	18	7
P.L LES ACACIAS ALTKIRCH	18	18	20	2
Total	946	839	1042	203

Continuons à motiver les licenciés à rester dans notre fédération et à soutenir nos sociétés. Vos clubs sont au centre du projet fédéral, faites vivre la pétanque.

Encourageons aussi les associations et les éducateurs à créer des écoles de pétanque ou des entraînements spécifiques pour les jeunes afin de les attirer dans notre sport, en partenariat avec les mairies et les écoles. 2 sociétés ont poursuivi en 2022, à savoir le CB Illzach et l'Amicale Boules Munster, qui ont organisé des sessions de découvertes et d'initiations à la pétanque avec les écoles primaires, et Colmar qui a mis en place des ateliers d'initiation dans une école. Des discussions sont engagées entre les différentes instances afin de développer la pétanque au niveau des établissements scolaires. Le référent Grand Est étant monsieur MACHNIK Frédéric. En 2022, les championnats interacadémiques UNSS de pétanque ont eu lieu à Munster. Le référent est monsieur ROMANO Angelo, professeur d'EPS au collège de Munster.

Le MPSL et le CB Illzach organisent aussi des activités avec des handicapés.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à proposer à vos licenciés de suivre la formation d'initiateur ou d'éducateur. Pour information, 2 écoles de pétanque sont labellisées dans notre département, le CB Illzach avec 3 étoiles et l'Amicale Boules Munster avec 1 étoile.

2 initiateurs se présentent au brevet d'éducateur 1^{er} degré afin de renforcer la commission des jeunes.

Du côté des arbitres, en 2022, messieurs Kévin DODIN et Philippe DROUADAINÉ se sont présentés à l'examen d'arbitre régional, malheureusement, ils ont échoué. Il n'y avait pas de candidat au niveau départemental. En 2023, monsieur MAGAND Raphaël s'est présenté à l'examen d'arbitre national, messieurs MAURER Alain, DODIN Kévin et DROUADAINÉ Philippe se sont présentés à l'examen régional et messieurs PARMENTIER Patrick et FIFRE Christophe sont candidats à l'examen départemental.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidentes, les Présidents, nous vous encourageons à nous soutenir dans la construction de la politique sportive du département.

Je vous remercie de votre attention.
La secrétaire du Comité départemental.

RAPPORT DES COMMISSIONS

◆ Jeunes et éducateurs

Monsieur MAURER Pierre remercie monsieur et madame ROMBACH pour leur implication et leur disponibilité, ils sont présents 2 fois par semaine toute l'année au boulodrome d'Illzach.

Un appel est fait pour encourager de nouveaux initiateurs à les rejoindre. De nouveaux licenciés arrivent.

Monsieur ROMBACH Mickaël prend la parole.

Au niveau jeunes et encadrants :

Le Haut-Rhin comptait 53 licenciés au total (nous étions 30 en 2022).

La mise en place du premier National Jeunes de Mulhouse nous a permis de solliciter et faire participer une dizaine de jeunes licenciés supplémentaires.

Messieurs Bernard GILLMANN et René REALI passent le brevet d'éducateurs cette année.

D'autres personnes ont manifesté la volonté de devenir initiateurs.

Du côté des événements :

- Organisation des concours Jeunes Adultes.



- Participation à l'Hivernal de Genève avec 2 triplettes minimes et 2 triplettes juniors avec comme meilleurs résultats une finale perdue chez les minimes.
- Participation aux différents championnats départementaux Tête à Tête, Doublette et Triplette.
- Masters de pétanque : 3 équipes présentées.
Meilleur résultat : finale du concours B pour les jeunes minimes.
- Journée des Régionaux Jeunes le 23 juin pour soutenir le sport aux Jeux Olympiques avec Kilyan, Nolan et René REALI, Pierre MAURER et Michael ROMBACH.
- National de Mulhouse : énorme participation de nos jeunes Illzachoïses. Chez les jeunes Killian SCHARTNER remporte le 1^{er} National Jeune Triplette Juniors, et les minimes Nathan BRISWALTER, Lorenzo LOMBARDO et Kilyan REALI échouent en finale.



Palmarès des champions départementaux 2022 :

Individuel Benjamins
Nolan REALI du CB Illzach



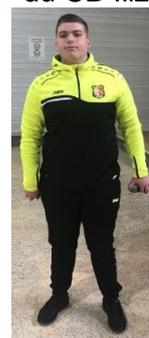
Individuel Minimes
Nathan BRISWALTER du CB Illzach



Individuel Cadets
Alzarro COLOTTE du CB Illzach



Individuel Juniors
Killian SCHARTNER du CB Illzach



Doublettes Minimes
Nathan BRISWALTER et Kilyan REALI du CB Illzach



Doublettes Cadets
Lionel STRASSEL et Nathan GONZALEZ du CB Illzach



Doublettes Juniors
Killian SCHARTNER et Lorenzo GROSSAT du CB Illzach



Triplettes Minimes
Kilyan REALI, Nathan BRISWALTER et Lorenzo LOMBARDO du CB Illzach



Triplettes Cadets
Lionel STRASSEL et Nathan GONZALEZ du CB Illzach et Mathieu MARGATHE du PC Biesheim



Triplettes Juniors
Killian SCHARTNER et Lorenzo GROSSAT et Tom GILLMANN du CB Illzach



Meilleures performances de l'année 2022.

La saison complète des Jeunes minimes REALI Kilyan, BRISWALTER Nathan et LOMBARDO Lorenzo avec une 1/2 finale de coupe de l'avenir au championnat de France.

La 6^{ème} place de l'équipe cadets/Juniors au championnat National des Clubs : SCHARTNER Killian, STRASSEL Lionel, BELKASMI Julien, GROSSAT Lorenzo et GONZALEZ Nathan.



Toute cette année a été marquée par une forte participation de l'école de pétanque d'Illzach, et grâce à tous ces jeunes, elle a été labélisée 3 étoiles.

Pour l'année 2023 :

- En prémisses, nous devons tabler au maximum sur la participation de 2 équipes minimes, 1 équipe cadette et 2 équipes juniors en CDC, avec l'espoir de faire participer à nouveau nos équipes jeunes au CNC.
- Maintien souhaité de la participation du club aux Masters de Pétanque si celui-ci est toujours accessible (position géographique).
- Participation aux 2 nationaux de Raon l'Etape et Mulhouse.
- Maintien des concours Jeune Adulte. Le prochain aura lieu le 18 février.
- Nous compterons également 3 joueurs dans le rassemblement des sélectionnés régionaux au Centre Régional Entraînement Grand Est : Kilyan REALI, Nathan BRISWALTER et Tom GILLMANN.
Dates programmées : 14/15 février, 18/19 avril, en juillet (date à définir) sur les installations de Pont-à-Mousson.

Remerciements à tous.

Tous les jeunes de 6 à 17 ans peuvent participer.

Monsieur MILLEREUX Franck précise que le matériel pédagogique appartient au CD68, et que chaque club peut l'emprunter et proposer des activités pétanque pour les jeunes. Des accords avec l'éducation nationale peuvent être signés.

◆ Commission des Arbitres

Monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Tous les concours officiels (championnats) ont été couverts par l'arbitrage.

Pas de perte d'arbitre au niveau de la commission d'arbitrage.

1 candidat au niveau national : monsieur MAGAND Raphaël (en attente du résultat, très grand investissement de sa part).

3 candidats au niveau régional : messieurs MAURER Alain, DODIN Kévin et DROUADINE Philippe.

Messieurs MAURER Alain et DODIN Kévin sont reçus à la partie technique, ils doivent maintenant passer la partie pratique.

2 candidats au niveau départemental : messieurs PARMENTIER Patrick et FIFRE Christophe. Seront en tandem avec des arbitres régionaux pour passer la partie pratique au cours de la saison 2023.

Première réunion avec les arbitres début février pour désigner les arbitres sur les différentes compétitions 2023.

◆ Commission de Discipline

Monsieur RAY Lionel, Président de la commission, prend la parole.

3 affaires disciplinaires traitées en 2022.

1 qui n'a pas été traitée à temps, mais le joueur a reçu un avertissement.

2 affaires pour des agressions verbales, qui ont été jugées et qui ont été soldées par des suspensions. Lors des compétitions, bien mettre en place le jury.

◆ **Commission sportive et technique**

Points sur le championnat des clubs :

Au niveau de notre département, ce sont 600 licenciés sur 1042 qui participent à cette compétition. Quelques difficultés dans la constitution des équipes, le rôle de coach n'est pas toujours facile. Il n'est pas simple de satisfaire tout le monde.

105 équipes du CD68, 18 équipes féminines, 50 équipes seniors, 31 équipes vétérans, 6 équipes en Jeu Provençal et 2 équipes jeunes engagées en championnat des clubs.

Grosse satisfaction, très peu de forfait. La saison s'est globalement très bien déroulée. Il serait bien qu'il n'y ait pas de forfait. Faites attention quand vous engagez vos équipes, il faut qu'il y ait de 8 à 10 joueurs avec un coach dans chaque équipe.

Pour 2023, après les classements, nous nous retrouvons avec 5 équipes en CNC et 21 équipes en régional. Pour le département, nous attendons la confirmation d'environ 100 équipes pour le 15 février 2023.

L'ensemble des résultats sont joints à ce rapport.

CNC, CNC-F, CNC-V et CNC Jeunes :

- Maintien des équipes de COLMAR 1 et ILLZACH 1 en CNC3 mais relégation de l'équipe de Wittelsheim en CRC.
- Très belle performance de l'équipe d'ILLZACH F1 qui termine 1^{ère} de son groupe en CNC-F2 et accède à la CNC-F1.
- L'équipe d'ILLZACH en Cadets/Juniors termine 6^{ème} de la finale nationale.

CRC, CRC-F, CRC-V, CRC Jeunes et CRC-JP :

- En CRC, les équipes de Guebwiller 1 et Colmar 3 sont reléguées en CDC, maintien des équipes d'Illzach 2 et d'Illzach 3, de Colmar 2, de La Boule 2000 1 et de Biesheim. Saint-Louis 1 est championne régionale et accède à la CNC3.
- Chez les féminines, 1^{ère} place pour l'équipe de Colmar F1 qui accède au CNC-F2. Maintien des équipes d'Illzach 2 et Colmar 2 et relégation de l'équipe de Rhodia 1.
- Chez les vétérans, les équipes d'Illzach V1, Illzach V2, Colmar V1 et Munster V1 se maintiennent en CRC Vétérans.
- CRC-BM : le club d'Illzach termine 3^{ème} de son groupe.
- CRC-CJ : le club d'Illzach termine 2^{ème} de son groupe.
- CRC-JP : Colmar JP1, championne de CRC-JP2 accède à la division 1 régionale.

CDC, CDC-F, CDC-V et CDC :

- En CDC, 39 équipes engagées réparties dans 3 divisions.
L'équipe de PC Rhin 1, championne du CDC division 1 monte en CRC chez les seniors. La Boule de Bart' 1 accède aussi au CRC suite à la montée de Saint-Louis 1 en CNC3. L'équipe de Rhodia 3 championne de division 2 et Illzach 6 champion de division 3.
- En CDC-F, 13 équipes féminines engagées réparties en 2 groupes. L'équipe de Illzach 3, championne du CDC-F monte en CRC féminin.
- En CDC-V, 27 équipes engagées réparties dans trois groupes. Le titre en CDC vétéran revient à l'équipe de Issenheim V1 et monte en CRC en 2023. Les équipes de Rhodia 3 et 6 terminent 1^{ère} de leur groupe en division 2 et accèdent à la division 1. Rhodia 3 champion de division 2.
- 6 équipes engagées en Jeu provençal. Illzach JP1 championne accède à la division 2 régionale.

Autres résultats :

- En coupe de France, pour l'édition 2022/2023, le MPSL et COLMAR se sont inclinés au 1^{er} tour de zone.
- La Boule 2000 championne de la coupe d'Alsace.
- Le PC Saint-Martin Colmar a joué la coupe Grand Est.

Bravo et félicitations aux joueuses et joueurs.

Points sur les championnats :

Monsieur MAURER Pierre précise que les résultats seront communiqués lors de la lecture du palmarès.

Points sur le développement du Jeu Provençal :

Monsieur MILLEREUX Franck prend la parole.

COLMAR JP1, championne en CRC-JP2 accède au CRC-JP1 en 2023.

5 équipes (Illzach JP1, Colmar JP2, Rhodia JP1 et JP2 et WITTELSHEIM JP) ont participé au niveau départemental et l'équipe d'Illzach-JP1, championne accède à la division 2 régionale.

Rappel : inscription des équipes en CDC-JP pour le 15 février. Encouragez vos joueurs à y participer.

Il y aura aussi un concours officiel sur un week-end en jeu provençal en juin à Rhodia.

Il déplore la faible participation des joueurs aux différentes compétitions.

Mise en place de la coupe de France Jeu Provençal en 2023, 4 clubs du CD68 sont engagés. Les premiers tours se joueront avant le 24 mars.

L'UBM se propose d'organiser un concours provençal.

Monsieur STUDER Christian demande s'il ne serait pas possible de faire que 2 tours par week-end.

Problème de disponibilités des joueurs.

Remerciements pour son implication.

PALMARES 2022

Les récompenses pour les jeunes ont été remises lors d'une après-midi récréative en février 2023. Voir palmarès des champions départementaux dans la rubrique commission des jeunes et éducateurs.

Les récompenses des équipes championnes 2022 et qualifiées aux championnats de France sont remises aux Présidents des différentes sociétés. Un diplôme est décerné aux champions des coupes et des championnats des clubs 2022.

Lecture du palmarès.

a) *Classement individuel benjamins*

1^{ère} : REALI Nolan du CB Illzach

2^{ème} : COLOTTE Galiano du CB Illzach

3^{ème} : LOMBARDO Chiara du CB Illzach

b) *Classement individuel minimes*

1^{er} : REALI Kilyan du CB Illzach

2^{ème} : BRISWALTER Nathan du CB Illzach

3^{ème} : LOMBARDO Lorenzo du CB Illzach

c) *Classement individuel cadets*

1^{er} : GONZALEZ Nathan du CB Illzach

2^{ème} : STRASSEL Lionel du CB Illzach

3^{ème} : COLOTTE Alzarro du CB Illzach

d) *Classement individuel juniors*

1^{er} : SCHATNER Killian du CB Illzach

2^{ème} : GROSSAT Lorenzo du CB Illzach

3^{ème} : GILLMANN Tom du CB Illzach

e) *Classement société senior : CB Illzach*

f) *Classement individuel senior :*

Sur les résultats des concours au niveau national.

1^{er} : WOESSNER Grégory du PC Saint-Martin Colmar

2^{ème} : AEMMER Grégory de La Boule 2000

3^{ème} : MELNIKOFF Clément du CB Ludovicien

g) *Classement société 55 ans et + : CB Illzach*

h) *Classement individuel 55 ans et +*

1^{er} : HIRLEMANN Daniel du CB Illzach

2^{ème} : DE NICOLO Vincent du CB Illzach

3^{ème} : FERACCI Dominique du CB Illzach

i) *Les Champions départementaux :*

<p>Individuel senior masculin AEMMER Grégory de La Boule 2000</p> 	<p>Individuel senior féminin JIMENEZ Mélody du CB Illzach</p> 
<p>Doublette senior masculin KEMPF Christophe et FERACCI Dominique du CB Illzach</p> 	<p>Doublette senior féminin BAECHER Chantal et DE GRUTTOLA Marie du PC Saint-Martin Colmar</p> 
<p>Doublette mixte KEMPF Christophe et TARANTO Laurence du CB Illzach</p> 	<p>Doublette jeu provençal MILLEREUX Franck et GUIDAT Frédéric du PC Saint-Martin Colmar</p> 
<p>Triplette vétéran THOREL Eric, ALAU Jean-Marc et PORTAL Adrien du CB Illzach</p> 	<p>Triplette masculin senior MELNIKOFF Clément, HUGEL Pascal et BOURGADE Christophe du CB Ludovicien</p> 
<p>Triplette senior féminin VELLA Myriam, CECERE Isabelle et BREUILLOT Régine du PC Saint-Martin Colmar</p> 	<p>Triplette promotion MAERKLEN Bernard, HALAOUI Jade et BEGUE Pierre-Antoine du PC Saint-Martin Colmar</p> 

Triplette mixte

MELNIKOFF Clément, FOBERT Didier et
GRUNENWALD Aurore du CB Ludovicien



Triplette Jeu Provençal

LASPOUSSAS Sullivan, HAGIST Mathieu et
STRASSEL Jérôme du CB Ludovicien



j) **Championnat national des clubs :**

CNC-Féminin :

CNC-F2 : ILLZACH 1 : 1^{ère} de son groupe et accède en CNC-F1.



CNC-Masculin :

CNC3 : ILLZACH 1 : 2^{ème} de son groupe et se maintient en CNC3

CNC3 : COLMAR 1 : 5^{ème} de son groupe se maintient.

CNC-Jeunes :

En Cadets/Juniors : ILLZACH, 6^{ème} de son groupe.

k) **Championnat régional des clubs :**

CRC-Féminin :

4 clubs Haut-Rhinois :

COLMAR F1 : 1^{ère} et championne CRC-F 2022 et monte en CNC-F2

ILLZACH 2 : 4^{ème} se maintient.

COLMAR F2 : 5^{ème} se maintient.

RHODIA F1 : 8^{ème} redescend en CDC-F.

CRC-Masculin :

8 clubs Haut-Rhinois :

SAINT-LOUIS 1 : 1^{er} et champion CRC 2022 et monte en CNC3.



BOULE 2000 1 : 4^{ème} se maintient.

COLMAR 2 : 5^{ème} se maintient.

BIESHEIM : 8^{ème} se maintient.

ILLZACH 2 : 11^{ème} se maintient.

ILLZACH 3 : 12^{ème} se maintient.

COLMAR 3 : 13^{ème} relégué en CDC.

GUBWILLER 1 : 16^{ème} relégué en CDC

CRC-Vétérans :

4 clubs Haut-Rhinois

ILLZACH 1 : 2^{ème} se maintient.

COLMAR 1 : 3^{ème} se maintient.

ILLZACH 2 : 5^{ème} se maintient.

MUNSTER 1 : 7^{ème} relégué en CDC-V.

CRC-BM :

ILLZACH : 3^{ème} de son groupe.

CRC-CJ :

ILLZACH : 2^{ème} de son groupe et vice-championne CRC-CJ.

CRC-JP :

COLMAR JP1 : 1^{er} de son groupe en CRC-JP2 et monte en CRC-JP1.



l) *Championnat départemental des clubs :*

CDC-Féminin :

ILLZACH F3 remporte le championnat des clubs et monte en CRC-F.

1	ILLZACH F3
2	ILLZACH F4
3	WITTELSHEIM F2
4	WITTELSHEIM F1
5	CERNAY F
6	RHODIA F3
7	MUNSTER F2
8	GUEBWILLER F1
9	MPSL F1
10	RHODIA F2
11	FESSENHEIM F1
12	GUEBWILLER F2
13	MUNSTER F1



ILLZACH F3

CDC-Sénior :

Division 1 :

PC RHIN remporte le championnat des clubs division 1 et monte en CRC.

1	PC RHIN 1
2	LA BOULE DE BART'
3	MPSL 1
4	WITTELSHEIM 2
5	FESSENHEIM 2
6	SAUSHEIM 1
7	ILLZACH 4
8	BOULE 2000 2
9	RHODIA 2
10	SAINT-LOUIS 2
11	CERNAY 1
12	COLMAR 5
13	MUNSTER 1
14	COLMAR 4
15	FESSENHEIM 1
16	RHODIA 1



PC RHIN 1 et LA BOULE DE BART'

Division 2 :

RHODIA 3 remporte le championnat des clubs division 2 et monte en CDC, division 1.

1	RHODIA 3
2	ILLZACH 5
3	ISSENHEIM 1
4	GUEBWILLER 3
5	ISSENHEIM 2
6	GUEBWILLER 2
7	PL LES ACACIAS ALTKIRCH 1
8	RHODIA 4



RHODIA 3

Division 3 :

ILLZACH 6 remporte le championnat des clubs division 3 et monte en CDC, division 2.

Groupe A :

1	VIEUX THANN
2	PC RHIN 2
3	MPSL 2
4	RHODIA 7
5	FESSENHEIM 3
6	ILLZACH 7
7	RHODIA 5
8	MUNSTER 3



ILLZACH 6 et VIEUX THANN

Groupe B :

1	ILLZACH 6
2	RHODIA 8
3	FESSENHEIM 4
4	BOULE 2000 3
5	RHODIA 6
6	MUNSTER 2
7	SAUSHEIM 2

CDC-Vétérans :

Division 1 :

ISSENHEIM V1 remporte le championnat des clubs vétérans et monte en CRC-V.

1	ISSENHEIM V1
2	ILLZACH V5
3	RHODIA V1
4	ILLZACH V4
5	ILLZACH V3
6	FESSENHEIM V1
7	MPSL V1
8	ISSENHEIM V2



ISSENHEIM V1

Division 2 :

RHODIA V3 remporte le championnat des clubs vétérans division 2.

Groupe A	
1	RHODIA V6
2	SAUSHEIM V
3	COLMAR V3
4	RHODIA V2
5	VIEUX THANN V
6	SAINT-LOUIS V
7	CERNAY V2
8	GUEBWILLER V2
9	RHODIA V4
10	BOULE 2000 V

Groupe B	
1	RHODIA V3
2	COLMAR V2
3	CERNAY V1
4	PL LES ACACIAS ALTKIRCH V
5	GUEBWILLER V1
6	RHODIA V5
7	FESSENHEIM V2
8	MPSL V2
9	MUNSTER V2



RHODIA V3

CDC-Jeu Provençal :

ILLZACH JP1 remporte le championnat des clubs division 1 et monte en CRC-JP2.

1	ILLZACH JP
2	WITTELSHEIM JP
3	COLMAR JP2
4	RHODIA JP2
5	RHODIA JP1
6	SAUSHEIM JP



ILLZACH JP1

m) *Coupe d'Alsace* :

Champion : La Boule 2000



n) *Coupe du Haut-Rhin* :

Champion : PC Saint-Martin Colmar

Sous-Champion : MPSL



o) *Coupe des sociétés* :

Champion : PC Wittelsheim

Sous-Champion : PC Saint-Martin Colmar



p) Classement des sociétés national :

12 clubs classés.

Il est basé sur les résultats des championnats départementaux, régionaux et de France, sur les championnats des clubs et sur les coupes.

	Pts	Classement
CB ILLZACH	123	87
PC ST MARTIN	80	247
CB LUDOVICIEN	50	424

BOULE 2000	18	1072
PC WITTELSHEIM	16	1156
RHODIA CLUB PETANQUE	16	1165
MPSL	15	1209
PC RHIN	14	1271
PC SAUSHEIM	9	1650
PC FESSENHEIM	6	1931
PC ISSENHEIM	6	1932
PC BIESHEIM	5	2056

q) Récompense spéciale

Pour les champions départementaux tripléte vétéran, 1/8^{ème} de finale au championnat de France.
PORTAL Adrien, THOREL Eric et ALAU Jean-Marc et du CB Illzach



BILAN FINANCIER 2022

Monsieur Michel RABELLINO présente le bilan.

Chaque club a reçu le rapport financier, les tableaux recettes et dépenses.
 Présentations des différents postes dépenses et recettes.

Dépenses : 222 234.54€
Recettes : 221 823.71€

Le budget est déficitaire de 410.83 € en 2022.

Le Président remercie le trésorier pour le travail accompli.

Monsieur BIRINGER Franck déplore que le CD68 ne reverse pas une compensation au MPSL pour la perte occasionnée lors du National de Mulhouse.

Monsieur MAURER Pierre précise que le comité en reparlera lors de leur prochaine réunion.

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Messieurs BADER Roland et CHAUMONT Henri-Pierre ont procédé à la révision des comptes le 9 janvier 2023 au siège du comité départemental en présence de monsieur RABELLINO Michel.

Tous les documents lui ont été remis.

Le trésorier est félicité pour la tenue des comptes. Aucune anomalie n'a été constatée.

Ils donnent quitus à Monsieur RABELLINO Michel pour la tenue des comptes.

DECHARGE AU COMITE

La décharge est donnée au comité.
Le bilan est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES 2023

Messieurs CHAUMONT Henri-Pierre, BIRINGER Franck et BADER Roland se présentent.
Ils seront réviseurs aux comptes pour la saison 2023.
La révision aura lieu en janvier 2024.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Monsieur RABELLINO Michel présente le budget prévisionnel 2023.

Rajouter au budget prévisionnel une ligne pour la commission de discipline.

Le budget prévisionnel 2023 est validé et adopté par l'ensemble des présents.

ÉLECTION DU PARTIELLE DU COMITE DEPARTEMENTAL

Pas de nouvelle candidature.

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DESIGNATIONS DES ELECTEURS POUR LE GRAND EST

Candidats pour les différentes commissions.

- ◆ Commission des jeunes : monsieur OLLIVIER Thierry.
Le comité souhaiterait que chaque club désigne un responsable jeune.
- ◆ Candidature Éducateurs / Initiateurs : messieurs REALI René et GILLMANN Bernard (éducateur 1^{er} degré).
- ◆ Commission de Discipline Départementale : monsieur BIRINGER Franck.
- ◆ Désignations des électeurs pour le Grand Est : mesdames STERNITZKY Michèle et LEQUERTIER Chantal seront électrices.

MODIFICATIONS RI CDC ET REGLEMENT INTERNE

■ **Modification du RI CDC CD68 suite aux modifications du règlement CNC et CRC.**

Les nouveaux règlements CNC ont été diffusés à l'ensemble des sociétés et sont consultables sur le site du CD68.

Modification de l'organisation du championnat des clubs féminin :

- 6 joueuses maximum inscrites sur la feuille de match (4 + 2 remplaçantes)
- Déroulement : 2 têtes à tête et 1 doublette – 1 tête à tête et 1 triplète – 2 têtes à tête et 1 doublette.
- Répartition des points :
 - 1 point par individuel, 2 points par doublette et 3 points pour la triplète, soit 12 points maximum.
- Changement possible en doublette et en triplète (1 seul par équipe).
- Les joueuses qui ont joué le doublette au premier tour devront jouer le tête à tête au troisième tour, et les joueuses qui ont joué le tête à tête au premier tour joueront le doublette au troisième tour.

Questions sur les remplacements :

Dans le règlement CNC-F, il est écrit :

Pour la 3^{ème} phase, les titulaires de la 1^{ère} phase ne pourront pas être titulaires une 2^{ème} fois dans la même formation en tête-à-tête ou en doublette. Par titulaire de la 1^{ère} phase, il faut entendre les joueuses des tête-à-tête et débutant la partie en doublette. Dans les parties en doublettes et la triplète d'un même match il est permis de remplacer 1 joueuse. Les titulaires de la phase 1 peuvent être remplaçantes (ou pas) dans la phase 3.

Modification du RI CRC Grand Est pour la CT Alsace :

CRC open :

Article 3 : Groupes, classement et phase finale, participation financière régionale.

Groupes :

CT Alsace 2 groupes de 8 équipes en division 1

Montées-Descentes :

CT Alsace 2 équipes de CRC descendront en CDC 1 (ou plus si descentes de CNC)
2 équipes de CDC1 (1 du CD67 et 1 du CD68) monteront en CRC

CRC vétérans :

Article 3 : Groupes, classement et phase finale, participation financière régionale.

Groupes :

CT Alsace 2 groupes de 8 équipes en division 1

Classement : application règlement national FFPJP

Lors de la dernière journée, les premiers de chaque groupe se rencontrent. Le vainqueur accède à la phase finale régionale.

En 2023 : il y aura 1 équipe vétérans.

Montées-Descentes :

CT Alsace 2 équipes de CRC-V descendront en CDC-V (ou plus si descentes de CNC-V)
2 équipes de CDC-V (1 du CD67 et 1 du CD68) monteront en CRC-V

CRC féminin :

Si le nombre d'équipes féminine qualifiées pour le CNC-F reste à 3 pour le Grand Est comme en 2022, les championnes en CRC Féminin de chaque CT accéderont à la CNC-F2.

Si on repasse à 2, le vainqueur de chaque CT participera à la phase finale régionale et les finalistes accéderont à la CNC-F2.

■ **Validation du règlement interne CDC Open, CDC Féminin, CDC Vétérans, CDC Jeunes et CDC-Jeu Provençal :**

Mis en accord avec les règlements CNC et CRC Grand Est.

Article 1 : Objet, domaine d'application

La confirmation de la participation des équipes concernées au CDC Open, CDC Féminin, CDC Vétérans et CDC Provençal sera communiquée au plus tard le 15 février, **et pour le CDC Jeunes au plus tard le 1^{er} avril**, au comité de pilotage.

Article 4 : Forfait et pénalités financières

L'équipe vainqueur d'un forfait sera considérée comme ayant gagnée un match sur le score de 19 points à 0 pour le CDC Open et Vétérans et **de 7 points à 0 pour le CDC Féminin et de 13 points à 0 pour le CDC Provençal** et Jeunes.

Article 6 : Calendrier

Journées de compétitions :

- **CDC Open et CDCF : le samedi ou un jour férié à 14h00 si 1 match par journée ou à 9h30 si 2 matchs par journée.**

Article 7 : Déroulement et charge du club organisateur

CDC Féminin :

Traçage des terrains obligatoire soit 3 terrains par match sinon ou au moins 2 terrains par match. Les terrains doivent être aux dimensions réglementaires (15 x 4m) avec un minimum toléré de 12 x 3 m.

CDC Open :

Article 3 : Divisions, groupes, classement et phase finale.

Divisions, groupes :

Division 1 : 2 groupes de 8 équipes

Division 2 : 2 groupes de 8 équipes

Division 3 : Nombre de groupes (de 4 à 8 équipes) en fonction des inscrits

Phase finale :

Les premiers de chaque groupe se rencontrent lors d'une dernière journée. Le vainqueur accède à la division supérieure.

Le vainqueur de la division 1 accède au CRC.

Les deux premiers de division 2 accèdent à la division 1 et les deux derniers ou plus de la division 1 sont relégués en fonction des descentes de CRC en division 2.

Les deux premiers de division 3 accèdent à la division 2 et les deux derniers ou plus de la division 2 sont relégués en fonction des descentes de CDC1 en division 3.

CDC-Féminin :

Article 3 : Divisions, groupes, classement et phase finale.

Divisions, groupes :

1 groupe de 4 au minimum en division 1

Si 9 équipes et +, 2 groupes en division 1

Phase finale (ne concerne que le cas où il y a 9 équipes et +) :

CDC-Vétéran :

Article 3 : Divisions, groupes, classement et phase finale.

Divisions, groupes :

Division 1 : 2 groupes de 8 équipes

Division 2 : Nombre de groupes de 4 à 8 équipes en fonction des inscrits

Les premiers de chaque groupe se rencontrent lors d'une dernière journée. Le vainqueur accède à la division supérieure.

Le vainqueur de la division 1 accède au CRC-V.

Les deux premiers de division 2 accèdent à la division 1 et les deux derniers ou plus de la division 1 sont relégués en fonction des descentes de CRC en division 2.

CDC Jeunes :

Ajout d'un groupe : CDC-BM, CDC-C et CDC-J.

■ **Modification du règlement intérieur :**

Modification de quelques articles suite à des nouvelles directives. Les articles modifiés sont présentés.

Dans tous les articles, la dénomination concours 55 ans et + est remplacée par concours des aînés.

Article 5-1 : Demandes de licences

Le formulaire de demande individuelle de licence de la FFPJP doit être obligatoirement signé par le demandeur ou son représentant légal.

Les demandes d'établissement ou de renouvellement des licences doivent être établies sur les imprimés réglementaires remis par le Comité départemental. Afin de faciliter le travail administratif et comptable ceux-ci doivent être intégralement, correctement remplis et obligatoirement signés.

Prix des licences :

Seniors 40 € ; vétérans 36€ ; benjamins/minimes/cadets 7€ ; juniors 12€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 10€

Article 10 - Catégorisation.

Le Comité Directeur est chargé de la classification des joueurs. La catégorisation en 4 catégories (Non classé – Promotion – Honneur – Elite) est définie par le logiciel fédéral.

Article 12 – Tarif des boissons et petite restauration

Chaque société sera libre en ce qui concerne le prix des boissons et de la petite restauration mais ne pourra en aucun cas dépasser les prix fixés ci-dessous :

Café, Infusion	1€
Glace	1,5€
Part de tarte ou de gâteaux	1,5€
Eau gazeuse ou plate (50cl)	1,5€
Bière canette (25 ou 33cl), Sodas canette ou bouteille (33cl), Verre de rouge, rosé, blanc ou kir (12cl), Barquette de frites	2€
Bière pression (25cl), Amer canette, Verre de Crémant ou kir royal	2,50€
Amer pression	2,50€
Sandwich (jambon, rosette, fromage, pâté)	2,50€
Sandwich (lard, steak haché, saucisse chaude, merguez, côtelette, gendarme)	3€
Bouteille de vin rouge, rosé ou blanc (75cl)	8€
Bouteille de vin blanc (1l)	10€
Bouteille de Crémant	12€

Article - 14-2 Championnats Départementaux pétanque et provençaux :

Le vainqueur est qualifié pour les championnats de France (sauf le championnat tir de précision qualificatif pour le championnat régional).

Article 18 - Horaires.

- Régionaux : se conformer au programme du championnat de cette instance,
- Départementaux : Pétanque : 14h00 reprise le lendemain à 13h30 (1/4^e de finale pour les seniors) et à 14h00 (½ finale pour les féminines).

Article 20-2 Concours Promotion :

Ces concours sont réservés uniquement aux joueurs et joueuses non classé et promotion. Ils se déroulent selon la formule de l'élimination directe sur 3 concours

C. COUPE DU HAUT-RHIN, COUPE D'ALSACE et DES SOCIETES, COUPE DU HAUT-RHIN JEU PROVENÇAL

Article 21-3 Organisation de la coupe du Haut-Rhin (de France) Jeu Provençal.

Cette coupe est ouverte aux joueurs licenciés d'un même club.

Le règlement appliqué est celui de la FFPJP de la coupe de France des clubs Jeu Provençal.

L'inscription d'une équipe se fait suivant les modalités définies par le comité départemental.

Cette coupe se déroule en plusieurs rencontres.

Le tirage au sort est effectué par le comité départemental.

Le premier tiré reçoit le deuxième.

Article 25 - Horaires.

- Concours des aînés : 14h00
- Championnat départemental et régional jeunes par équipe : 9h00, 2 tours par journée.
- **Championnat régional des clubs (féminin et senior) :**
 - Journée à 2 tours, début à 9h30 le samedi.
- **Championnat départemental des clubs (féminin et senior) :**
 - Journée à 1 tour, début à 14h00 le samedi.
 - Journée à 2 tours, début à 9h30 le samedi.
- Championnat régional des clubs vétérans : journée à 2 tours, début à 9h30 le mardi.

Les différents articles seront modifiés et les deux RI seront communiqués aux différentes sociétés et mis à jour sur le site du CD68.

FINALISATION DU CALENDRIER 2023

Chaque club a émis ses demandes.

La répartition des organisations a été réalisée de la manière suivante :

- Pour les championnats : chaque club candidat à l'organisation pourra en organiser au moins un tout en tenant compte de la capacité d'accueil.
- Pour les championnats des clubs : chaque club candidat a obtenu au moins une organisation. Répartition sur 2 sites si la capacité d'accueil n'est pas suffisante.
- Pour les concours aînés : répartition des organisations entre tous les candidats afin que chaque club puisse organiser au moins 1 concours.

Finalisation du calendrier.

Si un club souhaite organiser des manifestations non inscrites au calendrier, merci de communiquer vos dates pour le 28 février 2023.

SUGGESTIONS

- Les championnats régionaux Grand Est, la phase finale de la coupe Grand Est entre autres impactent de manière conséquentes les finances des clubs alsaciens suite à des déplacements lointains. A quand un retour à une ligue d'Alsace ? Quelle est la position officielle du CD68 à ce sujet ?

Politiquement, le Président du Conseil Régional Grand Est est opposé au retour de la ligue d'Alsace, donc pas de soutien.

- La décision du CBI de refuser la carte de membres aux licenciés des autres clubs ne va-t-elle pas à l'encontre des principes de la Charte de Déontologie et d'éthique de la FFPJP qui dit que : "Être dirigeant, c'est agir dans le respect des directives fédérales, quelles que soient la position occupée. C'est aussi avoir le devoir éthique et déontologique : de permettre le libre et égal accès de tous à la pétanque..."
Le CD 68 peut-il et/ou veut-il saisir le comité d'éthique à ce sujet ou ce sont les joueurs discriminés qui doivent le faire ?

Réponse de la Fédération :

C'est aux joueurs de le faire. Néanmoins, cela ne relève pas de l'éthique mais de la gestion d'un club et de son conseil d'administration. Il est libre d'accepter ou non des cartes de membres selon ses statuts.

INFORMATIONS DIVERSES DU COMITE

■ **Inscriptions championnats 2023 :**

Comme en 2022, les inscriptions pour les championnats se feront par mail avec la liste excel de gestion concours. Il n'y aura pas de permanence téléphonique. Elles seront publiées sur le site du CD68. Les inscriptions seront bloquées à 12h00 le jour précédant le début du championnat. Publication du tirage la veille du championnat (vers 20h00).

■ **Obligation d'envoyer les résultats complets de tous les concours (ou fichier gestion concours) à la personne responsable des classements et à la secrétaire pour parution sur le site à la fin du concours ou du championnat.**

■ **Obligation de faire tous les concours et championnats sur gestion concours.**

■ **Résultats en direct des championnats départementaux et régionaux sur le site du CD68.**

■ **Récompenses : des coupes seront remises aux vainqueurs à la fin de chaque championnat et seront prises en charge par le CD68.**

■ **Organisation championnat départemental de tir de précision :**

Les 25 et 26 février, phases qualificatives au boulodrome

Samedi 4 mars, phases finales au boulodrome.

Les inscriptions et les éventuelles modifications doivent obligatoirement passer par le club.

Les engagements doivent parvenir par e-mail (liste spéciale excel de gestion concours) à cd68.secretaire1@wanadoo.fr avant le mercredi 15 février 2023 20h00. Un programme sera diffusé suite à l'AG.

Les noms des joueurs et joueuses engagés seront publiés sur le site du CD68 pour vérification.

Passé le jeudi 16 février 2023, 12h00, aucun engagement supplémentaire ne sera accepté.

Ordre de passage et horaire affiché sur le site le lundi 20 février 2023 après 12h00.

Dans un souci de parfaite organisation, aucune dérogation ne sera tolérée.

Dépôt de la licence 30 minutes avant le passage.

Organisation :

5 pas de tirs correspondant à chaque atelier. 3 personnes à chaque pas de tir (1 arbitre, 1 marqueur et 1 ramasseur). L'arbitre et le marqueur sont du ressort du comité départemental. Le ramasseur sera soit un bénévole du club inscrit ou le joueur engagé, de ce fait chaque club participant devra mettre obligatoirement à disposition de l'organisation 1 bénévole le matin et 1 l'après-midi pour le ramassage des boules.

Chaque joueur effectue ses 4 tirs consécutivement à un atelier puis il passe à l'atelier suivant.

Toutes les 5 minutes, un autre joueur se présentera à un atelier.

Renouvellement des licences :

Madame WIEBELSKIRCHER Monique, responsable des licences.

Les certificats médicaux, les attestations questionnaire de santé et les demandes de licences avec attestation sur l'honneur et l'autorisation parentale seront conservés dans les clubs.

Lors de la demande de licence, n'oubliez pas d'inscrire la date du certificat médical.

Lors de la mise à jour d'une licence, si la date du certificat médical n'est pas valide, faire un mail à madame WIEBELSKIRCHER Monique qui fera la modification.

Pour les photos, utiliser le format jpeg.

Des permanences sont prévues le lundi et sur demande.

Coupes de France, Coupe d'Alsace, Coupe des sociétés 2023/2024, engagements des équipes et calendrier :

Calendrier :

Pour la coupe de France des clubs Jeu provençal, les 2 premiers tours devront se jouer avant le 24 mars.
ILLZACH – COLMAR – SAINT-LOUIS et GUEBWILLER sont engagés.

Pour les autres coupes :

1^{er} Tour : du 20 mars au 14 mai 2023 (accord entre les clubs)

En cas de désaccord, la date imposée : le dimanche 14 mai 2023

2^{ème} Tour : du 15 mai au 2 juillet 2023 (accord entre les clubs)

Date butoir : le dimanche 2 juillet 2023

Tours suivants : Coupe de France sous pilotage du CD 68 et de la Fédération. Coupe d'Alsace sous pilotage de la commission territoriale Alsace, ½ finales et finales coupe des sociétés et coupe du Haut-Rhin sous pilotage du CD 68. Les finalistes de la coupe du Haut-Rhin seront qualifiés pour la suite de la coupe de France.

En cas de litige sur les dates, le CD68 se réserve le droit de les modifier.

Engagement des équipes :

Engagements coupe de France, coupe d'Alsace et coupe des sociétés 2023 :

CLUBS	2023		
	Coupe de France	Coupe d'Alsace	Coupe des sociétés
Illzach	1	1	0
Colmar	1	1	1
MPSL	1	0	1
Biesheim	0	0	0
Wittelsheim	1	1	1
Guebwiller	1	1	1
Cernay	1	0	1
Munster	0	0	1
PC Rhin	1	1	1
Saint-Louis	1	1	1
Issenheim	0	0	0
Fessenheim	1	0	1
Boule 2000			
Rhodia	1	0	1
Sausheim	1	1	1
Altkirch	1	1	1
La boule de Bart'	0	0	0
Vieux-Thann	1	1	?
UBM			
Durmenach			
Froeningen			
Rixheim			1
Kembs	1	1	1
Sierentz			

Confirmation de l'engagement des équipes pour le 25 février 2023. La date limite pour l'inscription des équipes au niveau national est fixé au 28 février.

Règlement des mutations et des fiches financières.

Monsieur RABELLINO Michel précise qu'il ne faut pas envoyer les chèques de mutation directement au comité, mais qu'il faut attendre la fiche financière du trésorier.

Les fiches financières sont envoyées par rapport au listing sur le site. Il demande que chaque club communique l'adresse mail du trésorier afin de privilégier les transactions.

Rappel : toutes les transactions du CD vers les clubs se font par virement.

2^{ème} national jeunes, 4^{ème} Grand Prix des Aînés, 2^{ème} Grand Prix tête à tête, 19^{ème} National Mulhousien et 14^{ème} National Féminin :

- Rapporteur : monsieur RABELLINO Michel
- Recherche de sponsors.
- Dans chaque club, inciter les joueurs et joueuses du CD68 à participer.
- Demande de bénévoles pour mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
Présentation du tableau. Il serait bien que chaque société prenne un poste en entier. Pour les petits clubs, il est possible de faire une entente.
- Tombola : les carnets ont été distribués et ils seront facturés avec la fiche financière du mois de mars.
Chaque club aura 4 carnets de 20 tickets à 2€, soit 160€.

Mise à jour des adresses des sociétés :

Chaque société donnera 2 ou 3 adresses mails pour la transmission des documents.

Chaque société recevra les adresses mises à jour.

Merci de communiquer la composition de votre comité à la secrétaire afin de mettre les fiches clubs à jour sur gestion concours.

Tour de table :

Chaque membre présent peut prendre la parole.

Madame CECERE Isabelle précise au CD68 qu'elle a un contact pour les tenues (Sublimé).

Assemblée Générale 2023 : 20 janvier 2024 à Altkirch.

Remerciements au PC Sausheim pour cette organisation.

Monsieur MAURER Pierre clôt l'Assemblée Générale à 13h00 et remercie les dirigeants pour leur participation et souhaite à tous une bonne année sportive.

Le président
Monsieur MAURER Pierre

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal